

Chères Consoeurs, chers Confrères, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

Nous venons d'obtenir le titre qualifiant notre association de « Royale ». C'est grâce à l'effort et la détermination de certains confrères, que le projet, initié en 2004, de solliciter cette reconnaissance du Palais, a vu son aboutissement tout récemment.

Ce type de reconnaissance est accordé par le Roi à des Associations Belges ayant 50 ans d'existence ininterrompue et sur base de critères très exigeants.

C'est grâce au feeling, au travail de fourmi et la détermination de plusieurs confrères souffrant de modestie chronique que notre but a été atteint.

Le Comité directeur m'a demandé de vous présenter en quelques pages, l'historique de l'AGELg devenue depuis peu l'ARGELg.

Il est présomptueux de pouvoir, dans le temps qui m'est imparti, vous narrer les efforts et les combats qu'ont mené nos prédécesseurs, mais il serait vain de ne pas faire sienne l'adage suivant : « **Connaître son passé nous aide à construire notre avenir** » ou encore « **L'avenir s'appuie sur le passé sans nostalgie** ».

J'avais déjà fait des recherches à ce sujet en 2004 car notre papier à lettre mentionnait « fondée en 1889 » et de vagues rumeurs m'indiquaient que notre association était sœur de celle d'Anvers.

Grâce à la plume de notre confrère Jean MOSSELMAN de l'UGEB, le conseil m'a été donné de rencontrer le confrère Marcel BULTIAU, responsable des Archives de l'UGEB et le confrère Jean-Jacques DERWAEEL, alors président de l'Association Royale des Géomètres-Experts de la Province d'Anvers (KMLPA).

Des archives de la 1ere heure m'ont été confiées et une ébauche de l'historique a été rédigée avec des zones blanches, notamment entre les années 1910 à 1919, de 1940 à 1956 et de 1975 à nos jours.

En 2014, notre association aura 125 ans d'existence et nous projetons de fêter ce jubilé avec fastes.

Avant de vous ennuyer avec une série de dates, je souhaite vous entretenir quelque peu de notre passionnante profession, à la fois technique et juridique.

Lorsqu'on nous enseignait encore l'histoire de la profession de géomètre, on nous apprenait que dès 4000 ans avant JC, à Telloh en Chaldée, qui est une région de l'Asie Mineure, notre profession existait déjà. En effet, des archéologues avaient retrouvé une tablette reproduisant le plan d'une ville et une sorte de Cadastre.

On dit toujours que la prostitution est le plus vieux métier du monde, elle a officiellement commencé en 600 avant JC dans la Grèce de Solon. Je peux donc prétendre que cette affirmation est totalement fausse car notre beau métier est un des plus vieux du monde, en concurrence avec les sages-femmes, les chasseurs, pêcheurs, tailleurs de pierre ou forgerons.

Depuis environ 6000 ans, nous nous évertuons donc à nous appeler de différents noms : agrimensores, géomètres, priseurs de terre, mesureurs jurés, mesureurs de terres, éclaireurs-équerreurs, bornoyeurs jurés, francs cerquemaneurs, aborneurs, partageurs-jurés, borneurs, arpenteurs jurés, géomètres-arpenteurs... et en Principauté de Liège, tout particulièrement, la profession était réglementée par un statut très strict et s'appelait officiellement les « Voir-Jurés » de l'une ou l'autre des trois spécialités reconnues (des charbonnages, des eaux et du cordeau). Ils étaient nommés à vie par les Echevins qui avaient la garde du prototype de la chaîne d'arpenteur ainsi que des poids et mesures.

Je signale également que le 3 juillet 1704, le Prince–Evêque de Liège, Joseph-Clément de Bavière, rappelle et ordonne : « défense à toutes justices d'ajouter foi aux mesurages, déclarations et certificats délivrés en contravention de la présente ordonnance » et déclarant nuls les mesurages et arpentages faits par ceux qui n'étaient pas dûment reçus et admis à la profession d'arpenteur.

Après cette parenthèse dans l'échelle du temps, je reviens au début de l'histoire moderne de nos associations de géomètres.

Suite au corporatisme des métiers d'avant la révolution, la période française sous Napoléon 1^{er} nous a offert le Cadastre, que nous connaissons encore de nos jours. Après la période hollandaise et l'arrêté de Guillaume 1^{er} du 31 juillet 1825 déterminant les règles validant l'exercice de la profession de géomètre et un autre AR du 16 décembre 1825 imposant un nouveau programme pour l'examen légal de géomètre, le besoin de s'unir pour être fort commençait à se faire sentir.

En fait, les mœurs changent, les villes se développent, les campagnes s'organisent, la prospérité économique s'accroît et cela entraîne une plus grande activité immobilière et aussi, de nouvelles sources de litiges. De métreur ou emborneur-juré, l'arpenteur aborde d'autres aspects de notre profession : règlement amiable des contestations, estimation de la perte d'un droit, évaluation d'un immeuble ou évaluation de dégâts.

En France, dans la 2^e moitié du XIX^e siècle, naît la première association de géomètre et en 1868, un Institut de Géomètre se crée en Angleterre, c'est celui qui deviendra la RICS (Royal Institution of Chartered Surveyors). Un peu après, ces deux organismes demandent à quelques géomètres des pays voisins de faire de même.

Dans nos provinces, la routine s'était un peu installée et pourtant, secouant l'apathie générale, des esprits audacieux, combatifs, jeunes commencent à s'interroger et en 1862 partant de l'initiative de quelques confrères de Tirlemont, une vingtaine de géomètres se réunissent à Bruxelles à la maison des Brasseurs sur la Grand-Place. Ils font de même en 1863. Mais l'enthousiasme s'estompe et le projet tombe dans l'oubli. Quelques années plus tard, deux confrères bruxellois tentent de regrouper tous les géomètres de Bruxelles. Ils n'eurent pas plus de succès.

Cependant, le mouvement était lancé, et certains se retrouvaient périodiquement dans l'un ou l'autre endroit de la Ville. Enfin, le 17 février 1876, la mayonnaise semble

prendre et 42 géomètres se réunissent au Café « Le messenger de Louvain ». l'UGEB (Union des Géomètre-Expert de Bruxelles) était née.

Deux ans plus tard, un premier Congrès International se réunit, sous l'impulsion de deux géomètres, un français et un belge. Les noms de ces initiateurs ne me sont, à ce jour, pas connus. Ce congrès se déroule en juillet lors de la 3^e Exposition Universelle de Paris et permet de réunir 6 pays voisins, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Suisse.

Venons-en donc maintenant à la métropole anversoise.

C'est le 30 juin 1889 que 23 confrères se réunirent à Anvers et fondèrent une société de Géomètres intitulée « Société des Géomètres de la Province d'Anvers ».

Le règlement, rédigé en français, est adopté lors de cette séance de fondation de la société.

Nous n'avons pas réussi à trouver quel est ou quels sont les confrères à l'initiative de cette séance, par contre, nous avons trouvé quels étaient les confrères fondateurs et les membres du premier comité nommé pour deux ans. La bibliothèque de l'AGELg possède des documents à ce sujet.

Le but social de cette société est défini à l'article 1 du règlement de la façon suivante:

- 1.- Répandre le goût de l'étude des sciences mathématiques en général, et principalement en ce que celle-ci soit applicable à la profession de géomètre.**
- 2.- Étudier les questions relatives à la propriété immobilière en ce qu'elles concernent la profession du géomètre-expert.**
- 3.- Défendre les intérêts de ses membres dans les questions ayant trait à la susdite profession.**

L'article 2 prévoit que : peuvent être admis comme membres:

- a) Les arpenteurs-géomètres diplômés habitant la province d'Anvers.
- b) Les personnes dont le diplôme des études est équivalent ou supérieur à celui de géomètre-arpenteur et habitant la province d'Anvers.
- c) les personnes qualifiées au litera a) et b) ci-dessus, habitant d'autres provinces où il n'existe pas de société provinciale de géomètres.

Très rapidement les membres se mettent au travail et publient le 1^{er} bulletin périodique mensuel de 8 pages en janvier 1890 et crée une bibliothèque qui n'a, à ses débuts, qu'une douzaine d'ouvrages.

À l'occasion de la sortie de ce 1^{er} bulletin périodique, on remarque que le nom de la société a été transformé en « Société de Géomètres établie à Anvers ».

Les réunions du Comité et les Assemblées Générales des membres ont lieu à l'Hôtel des Mille Colonnes, avenue De Keyser.

Dans le bulletin n° 6 de juin 1890, figure un projet de modification du règlement, à présenter en assemblée générale du 20 juillet, où le nom nouveau (Société de Géomètres établie à Anvers) est proposé et où la notion "*habitant à Anvers*" a disparu. Ce projet de règlement est revu et modifié lors de cette Assemblée Générale et paraît également en néerlandais.

On peut lire, dans le bulletin 7 de juillet 1890, le rapport général présenté par le Comité en assemblée générale du 20 juillet. Il est fait mention que le règlement de juin 1889 est resté en vigueur jusqu'à l'assemblée générale du mois de décembre 1889, au cours de laquelle il fut décidé d'admettre dans la société tous les géomètres belges indistinctement.

C'est également dans ce bulletin que l'on signale que, grâce au zèle des membres fondateurs, une circulaire fut envoyée à tous les géomètres du pays, accompagnée du premier numéro du bulletin. Cela amena quelques membres supplémentaires. Une autre circulaire aux géomètres récemment diplômés, eut un plus grand succès. En juillet 1890, la liste des membres comprend 81 géomètres recrutés dans toutes les provinces du pays dont une majorité est d'Anvers.

Dans le bulletin n° 2 de la 2^e année, soit février 1891, paraît la liste des membres établie le 28 février. Elle comprend 105 membres venant principalement de la province d'Anvers mais également des autres provinces, un confrère de France et un d'Allemagne. Les confrères Adolphe ANDRIANNE de Bressoux et Edmond DISPA de Liège sont les premiers membres de notre région.

L'assemblée générale suivante se tiendra à Anvers le 21 juin 1891. C'est lors de cette assemblée, que le nom de la Société est de nouveau modifié pour devenir : « *Société Belge de Géomètres, établie à Anvers* ».

Le principe de nommer des délégués par Province, comptant au minimum 10 membres, aux Assemblées Générales Annuelles est également adopté ce 21 juin 1891. À ce moment, la Société compte 114 membres.

Dans le bulletin n° 2 de février 1892, paraît la liste des membres établie le 1^{er} février 1892. Se sont joints, en plus des deux confrères liégeois déjà cités, d'autres géomètres de la Province de Liège: H.BROERS d'Ouffet, Michel DOR d'Herstal, C.HELMAN de Verviers et Arthur WILMOTTE de Huy. Il semble donc y avoir, à cette époque, 6 géomètres liégeois sur 130 membres.

Le 3 juillet 1892, l'AG a lieu à Anvers et le discours du Président BACKELJAU mérite un petit détour.

En effet, il me semble être encore d'actualité car, après avoir constaté la marche croissante de la Société, il dit ceci :

«Ce fait n'a rien d'étonnant pour qui connaît l'esprit d'union, de tolérance et de bienveillance mutuelle, en un mot, les sentiments de confraternités qui règnent parmi nous. Nous avons pour devoir commun, d'étendre le champ de nos travaux ; non seulement, le géomètre doit remplir sa mission d'arpenteur, mais en

matière d'expertise notamment, il a besoin de connaissances spéciales». C'est un peu une proposition de Géoformation avant la lettre!

Je reprends la suite de son discours qui est vraiment percutant :

«Apportons tous, disait-il en poursuivant, notre pierre à l'édifice que nous voulons élever en commun ; échangeons entre nous les éléments utiles et professionnels que nous possédons ; ne nous arrêtons pas à des questions étroites et inutiles, en un mot, sachons élever nos pensées et nous trouverons assez d'espace pour y exercer favorablement nos efforts. Individuellement, l'homme est faible; s'appuyant sur ses camarades ses forces augmentent».

Il termine en disant :

«Continuons dans la voie suivie, et non seulement nous aurons contribué à rehausser la dignité professionnelle, non seulement nous assurerons l'existence et la prospérité de notre société, mais nous aurons contribué à notre bien-être individuel».

Vous avez constaté que ce texte d'il y a maintenant près de 120 ans n'a pas pris une ride.

Je reprends en espérant ne pas trop vous lasser avec mille détails de la vie de notre association.

En fouillant les bulletins des premières années de vie de celle-ci, on peut constater qu'elle réussit à sortir chaque mois son bulletin et qu'une commission de 11 membres est chargée d'élaborer un Code de Mesurage.

Le 2 février 1893, en séance du Comité, est nommé par acclamation, notre confrère Guillaume MASSART de Liège en tant que membre correspondant de la Société pour la Province de Liège. Celui-ci devient la véritable cheville ouvrière de l'essor de la Société à Liège, si bien que lorsqu'est publiée la liste des 130 membres au 1^{er} mars 1893, il n'y a pas moins de 24 membres de tous les coins de la Province de Liège.

La 4^e AG du 16 juillet 1893 nous apprend que la Société a maintenant 240 membres et qu'elle s'est dotée d'un drapeau où la devise « **toujours en avant** » est inscrite.

Je n'ai malheureusement pas trouvé de représentation de ce drapeau et ne peut donc vous le décrire à défaut de le montrer.

Lors de cette AG, le règlement d'ordre intérieur de la Société est revu et modifié ; de plus, il est indiqué que le 1^{er} Recueil de Jurisprudence de la propriété et du bâtiment est paru et distribué aux membres. A la fin de cette AG, un banquet (le 1^{er} d'une longue série?) a eu lieu.

Le 15 février 1894, la liste des membres paraît en donnant 43 liégeois sur 217 et en avril 11 nouveaux, sur 18, s'y ajoutent.

Le 29 janvier 1894, soit près de cinq ans après la création, Liège est la première à créer sa propre section provinciale et la séance d'inauguration a lieu à la Taverne Britannique, derrière l'Opéra. Cet endroit a servi de lieu de réunion de l'AGELg jusqu'en 1977, date de la démolition de l'immeuble et à cette époque le restaurant s'appelait «La Bécasse».

Un comité de sept membres est désigné, à savoir nos confrères DESIR, GRAINDORGE, LABBE, LIMBOURG, MARNETTE, MASSART et PIETKIN. Lors de cette assemblée, l'avocat NOIRFALISE a présenté une conférence sur l'action pétitoire et sur l'action possessoire en droit moderne. On voit donc que, dès cette époque, les conférences juridiques se mettent en place. Un règlement d'ordre intérieur est également approuvé.

Lors de la 5e AG du 8 juillet 1894, le discours du président BACKELJAU apprend aux présents que les sociétaires de Liège se sont groupés en section provinciale, comptent déjà 80 membres et obtiennent le concours de Me NOIRFALISE pour des conférences juridiques à Liège.

Le 15 juin 1895, une circulaire révèle qu'un cours de droit pratique est organisé pour les membres de la Section de Liège. Cette circulaire nous apprend aussi les noms des membres du bureau : le président est le confrère GRIGNET, le Secrétaire, le confrère RIGA et le confrère HÔNE devient trésorier.

L'AG du 8 septembre de 1895, nous apprend que la société compte 270 membres et qu'une 2^e commission, traitant des signes conventionnels à placer sur les plans, a vu le jour en 1893. Malheureusement, force est de constater en 1900 que ce travail non achevé a été perdu.

Au 1^{er} mars 1896, le comité directeur de Liège se complète par le bibliothécaire BERNIMOLIN et les commissaires BERNIER, DEQUINZE et DELVAUX.

Le 28 juin 1896, une nouveauté dans la vie de la Société. L'AG a lieu pour la 1^{er} fois en Province et c'est Liège qui en a la primeur. Le Comité Central justifie sa décision par l'exemple donné par Liège pour, je cite : **«l'exemple du travail qu'ils donnent aux autres membres, ainsi que l'esprit tout particulier qui les anime et qui mérite d'être suivi par les autres provinces»**.

En 1899, il apparaît que sous les auspices de la Section de Liège, il est donné, je dirais déjà donné, à la Société Belge des Géomètres, des conférences de droit civil qui sont présentées par l'Avocat liégeois DUPONT-COURARD. Ses conférences dureront jusqu'à la guerre 14-18 et ses exposés seront réunis dans un ouvrage de 450 pages. Peut-être existe-t-il encore un exemplaire de cet ouvrage dans la bibliothèque de l'Association?

Lors de l'AG du 24 juin 1900 des modifications sont encore apportées au règlement de la Société, et en 1902 le Bulletin passe de 12 à 16 pages.

En 1901, le bulletin périodique passe de 24 à 32 pages, il y a 326 membres dont notamment 70 à Liège, 86 à Anvers, 46 en Brabant et 70 dans le Hainaut. On voit aussi que la SBG milite déjà en faveur de la modification de l'AR de 1825 qui régit, à l'époque, l'examen d'arpenteur.

Lors de la 12^e AG du 14 juillet 1901, la société compte 5 sections provinciales avec en tout 373 membres. L'école pratique de géomètres est fondée à Anvers mais ne fonctionnera que deux ans.

L'AG du 29 juin 1902 comptabilise 461 membres.

Dans le courant de l'année 1903, l'activité s'avère plus calme et on compte toutefois 514 membres ; l'AG du 19 juillet 1903 vote pour la tenue d'un congrès à Liège en 1905.

1904, voit une légère chute du nombre des membres qui passe à 486 mais le nombre remonte rapidement, car lors de l'AG du 18 septembre, ce nombre atteint les 540 membres.

En 1905, c'est le 75^e anniversaire de la Belgique et une Exposition Universelle, je dis bien Universelle, se tient à Liège (à cette époque on écrivait bien Liège, l'orthographe actuelle, avec un accent grave, n'a été officiellement adoptée par les autorités de la Ville qu'en 1946).

Les sites des Vennes, de la Boverie, de Fragnée et de Cointe sont bouleversés. Il s'agit de 66 ha qui vont abriter les pavillons d'une quarantaine de nations.

On verra se construire le pont de Fragnée, le pont de Fétinne, le pont des Vennes et la passerelle Mativa qui fut conçue par l'ingénieur français HENNEBIQUE, inventeur du béton armé. Ce pont d'allure fine et légère, permettant de passer la Dérivation depuis le Parc de la Boverie vers le Quartier des Vennes, est encore à notre époque très moderne et audacieux de par sa finesse.

En plein centre de Liège, on construit aussi la gare du Palais. Ces travaux débutés plusieurs années auparavant ont permis de construire un nouveau quartier en domptant la Meuse et l'Ourthe en leur confluent.

Pour en revenir à nos géomètres, qui ont sûrement participé en partie aux travaux de constructions de cette exposition, il est prévu, au lieu d'un Congrès, une grande assemblée de trois jours du 18 au 20 juin.

En fait, le 18 septembre 1904, l'AG tenue à Anvers confie l'organisation du Congrès de 1905. L'idée d'un Congrès dû finalement être abandonnée et fût remplacée par une Assemblée Nationale des Géomètres de Belgique. De fin septembre 1904 au 20 juin 1905, ce fut le grand branle-bas de combat parmi les forces-vives de la Section Liégeoise.

Cette Assemblée Nationale permit de rapprocher la Fédération des Géomètres de Belgique, fondée à Bruxelles le 17 novembre 1878, la Société Belge des Géomètres (dont faisait partie la Section Liégeoise) fondée à Anvers le 30 juin 1889 et l'Union des Géomètres de Bruxelles fondée à Bruxelles le 8 avril 1876.

C'est au Confrère liégeois Guillaume MASSART, géomètre du Cadastre à Chênée, qu'est confiée la tâche de mener à bien la préparation de cette assemblée en étant Président du Comité Organisateur.

Cette Assemblée Nationale des Géomètres a eu l'honneur de se tenir sous le haut patronage du Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique, et surtout sous la Présidence d'Honneur du Gouverneur de la Province de Liège, Léon Péty de Thosée. C'est vraisemblablement suite à cette époque que notre Association Liégeoise des Géomètres-Experts est placée sous le Haut Patronage du Gouverneur.

Fin 1905, le nombre de membres fait un bond en avant et affiche 606 au compteur.

Du 6 au 10 août 1910, le 2^e Congrès National et International de Géomètres est organisé à Bruxelles, sous le Haut Patronage du Gouvernement Belge. Ce congrès est organisé par l'Union Fédérale des Sociétés de Géomètres, regroupant les mêmes associations qu'en 2005 à Liège. Le Président du Comité Organisateur est le confrère PEEREBOOM de l'UGEB. A cette occasion, l'idée de mettre sur pied la FIG est reprise mais la guerre 1914-1918 en dispose autrement.

Le 30 juin 1911, un projet de modification du règlement du 24 juin 1900 est proposé à l'AG.

Je n'ai trouvé, pour le moment, aucune trace d'activité de la SBG et de sa Section Liégeoise pendant la 1^{ère} guerre. Je ne désespère pas de trouver un jour des notes à ce sujet.

Le 13 juin 1919, à Liège, on franchit encore un pas en publiant, aux Annexes du Moniteur Belge, les statuts de la Section Liégeoise de la Société Belge de Géomètres, Union Professionnelle, établie à Liège.

Le but est résumé en quatre points, qui ont pour objet :

1. ***De pratiquer l'étude des sciences mathématiques en général et principalement en ce que celles-ci ont d'applicable à la profession de géomètre ;***
2. ***D'étudier les questions relatives à la propriété immobilière en tant qu'elle concerne la profession de géomètre-expert. Entre parenthèse, vous aurez noté que c'est la 1^{ère} fois que je cite le mot géomètre-expert, alors que l'arrêté-loi du 1^{er} décembre 1921 (modifiant l'AR de 1825) délivre le nouveau diplôme de géomètre-arpenteur;***
3. ***L'étude, la protection et le développement des intérêts professionnels de ses membres, dans le but d'améliorer leur situation individuelle et la considération attribuée à leur profession, en raison de l'honorabilité et de la capacité de ceux qui l'exercent ;***
4. ***D'organiser des expositions, des concours, des congrès, et des conférences scientifiques, artistiques, juridiques et professionnelles, afin de stimuler et de développer le bon goût et les connaissances des affiliés.***

Nous sommes en 1919 et ici encore, malgré les nonante-deux ans de décalage, c'est encore à peu près ce que nous faisons chaque année à l'AGELg, grâce à la vitalité de nos membres et de son Comité Directeur. C'est aussi depuis cette date que l'Avocat Charles MORIS devient le conférencier attitré de l'AGELg et ce jusqu'au 9 mars 1956, date de sa dernière conférence. Après cette date, les Avocats HANNEQUART, RASIR, DESSARD, DELVAUX, HENRY, etc. ont poursuivi les conférences mensuelles en tout cas jusqu'en 1984, année de mon escapade de trois ans en Afrique où j'ai eu le plaisir d'être membre de l'ordre des Géomètres du Cameroun. Plus récemment (en tout cas depuis 2002), nous avons eu l'honneur d'accueillir plus d'une fois l'Avocat LEJEUNE et bien d'autres conférenciers.

Le confrère RIGA de Liège, qui est très actif au sein de la Section, propose un pacte de fusion, rédigé par le confrère CRANSHOFF, aux autres associations de géomètres. Cela aboutit le 23 juin 1923 à la fondation de l'Association des Géomètres-Experts de Belgique (AGEB) qui regroupe cinq groupements de géomètres-experts. Cette fusion comptabilise 825 membres.

La Société Belge de Géomètres, qui ne se rallie pas à la fusion, voit l'Union Professionnelle Liégeoise quitter ses rangs et rallier la nouvelle association.

Au point de vue international, à Paris, nos confrères français organisent le 3^e congrès international. 26 pays répondent à l'appel et la FIG (Fédération Internationale des Géomètres) est créée.

En 1925, un congrès a lieu à Liège, mais je n'ai encore trouvé, à l'heure actuelle, aucun article de cet événement.

L'année 1930 célèbre le centenaire de notre pays. Liège, encore elle, relève le défi d'organiser, en même temps que la métropole d'Anvers, une nouvelle exposition internationale.

Pour Liège, de nouveau des grands travaux, concernant la protection des berges des cours d'eau et notamment le pont-barrage de l'île Monsin et la création du Port de Liège. Le Parc de la Boverie et le Champs de Manœuvres, situé au Nord-Est de la Ville, reçurent la visite de 6 millions de personnes.

Malgré le nombre important, ce fut un demi-succès, car de 10 à 12 millions de visiteurs étaient attendus. La crise, la météo exécrable et la désaffection du public pour les techniques et les sciences sont en partie responsables de ce demi-succès ou de ce demi-échec, c'est selon !

C'est pendant cette exposition que, du 24 au 26 août, se déroula le congrès de l'AGEB. Ce congrès fut placé sous le haut patronage du Ministre des Sciences et des Arts et sous la Présidence d'Honneur du Gouverneur de la Province de Liège. Le Président des Géomètres de Liège était le confrère BODY.

Au plan international, un 4^e congrès a lieu à Zurich.

Notre association de Liège publie le 8 juillet 1933, une modification à ses statuts et sa nouvelle appellation est : « Association des Géomètres-Experts de Belgique, Section Liégeoise », union professionnelle de géomètres.

Environ un an plus tard, nouvelle publication des modifications apportées aux statuts. Le nom de l'association change à nouveau et devient ce que nous avons connu jusqu'à ces dernières semaines à savoir : « Association Liégeoise des Géomètres-Experts », union professionnelle autonome et indépendante de géomètres. Notre association quitte l'AGEB en début de cette année 34 tout en maintenant certains contacts.

En 1934, le 5^e Congrès International se déroule à Londres.

1936 voit de nouveau du changement dans notre profession. Grâce au dévouement sans relâche de notre confrère liégeois Guillaume MASSART, et de son successeur

Jean VANDAELE, on obtient en 1921 le renforcement du programme des études et l'institution obligatoire du stage. Jacques ROUPCINSKY, ancien Président de l'UGEB, poursuit, avec véhémence, la tâche de ses prédécesseurs, pour réclamer, auprès des autorités, une réforme de notre profession. Ces efforts finissent par aboutir et une Commission Interministérielle est instituée. Elle est présidée par l'éminent Professeur DEHALU, qui était aussi Administrateur–Inspecteur de l'Université de Liège (ULG) et Directeur de l'Observatoire de Cointe. Il était accompagné du commandant MAURY, professeur à l' Ecole Royale Militaire (ERM).

Et c'est ainsi que finalement l'AR du 18 mai 1936 voit le jour et institue la profession de Géomètre-Expert Immobilier. Cet AR met aussi sur pied le Jury Central d'Etat, unique organe autorisé à délivrer le diplôme permettant d'exercer la profession. La dernière épreuve ne peut se présenter qu'après la réalisation effective, d'un stage de deux ans, sous la tutelle d'un ou plusieurs géomètres ayant au minimum cinq années de pratique professionnelle.

Malheureusement le 1^{er} avril 1965, non ce n'est pas un poisson, suite à un arrêt du Conseil d'Etat, tout sera remis en question, l'AR de 1936 est rendu caduc!

En 1937, un Congrès National se déroule de nouveau à Liège et en 1938, Rome accueille le 6^e Congrès de la FIG.

Malgré les bruits de bottes, en 1939, l'Exposition Internationale de la Technique de l'Eau, est inaugurée le 30 juillet pour se clôturer anticipativement le 2 septembre suite à l'éclatement de la guerre.

Pendant cette période, du 12 au 15 août, Le Président BODY organise le Congrès National des Géomètres en communauté de vue avec la Fédération des Sociétés Belges de Géomètres. Cette exposition se passe à Coronmeuse où elle s'étend sur 70 ha de terre, dont une partie a été gagnée sur un bras non navigable de la Meuse et 30 ha d'eau, le long des deux rives de la Meuse entre le pont de Coronmeuse et l'entrée du Canal Albert, inauguré également le 30 juillet.

Pendant la 2^e guerre mondiale, ce fut le même manque d'informations et d'archives que lors de la 1^{ère} guerre mondiale. Néanmoins, on relève que, moins de cinq mois après la capitulation de la Belgique, soit le 13 octobre 1940, il y a la fondation du Conseil National de la Corporation. Cette Fondation regroupe :

1. L'Association des Géomètres-Experts Immobiliers de Belgique (fondée en 1923) et groupant 11 sections, unions ou associations (dont celle de Liège),
2. La Fédération des Sociétés Belges de Géomètres (fondée en 1889 et refondue en 1935) et groupant 7 sections ou associations,
3. La Chambre Syndicale des Géomètres-Experts Immobiliers (fondée en 1908 et remaniée en 1936).

Quel était le but de ce regroupement quelques mois après le début de la guerre ? Je ne sais pas et, à ce jour, je n'ai pas encore trouvé d'explications dans les Archives consultées.

Quelques mois après la fin de la guerre, le 25 novembre 1945, l'Union Belge des Géomètres-Experts Immobiliers, naît du Conseil National de la Corporation et ses statuts sont publiés le 2 février 1946. L'UBG s'établit rue de Gouvernement Provisoire à Bruxelles et son Vice-Président est notre Confrère Liégeois Henri COUNE. L'UBG devient membre de la FIG dont le Congrès International a lieu en 1949 à Lausanne.

Après la fin de la guerre, suite à l'hécatombe dans la profession, et à l'urgence de la reconstruction du Pays, un Arrêté du Régent voit le jour le 16 juin 1947. Cet arrêté institue une épreuve unique au niveau du Jury Central à l'intention de certains diplômés comme les Ingénieurs des Constructions, Conducteurs Civils, etc. leur permettant d'obtenir le diplôme de Géomètre-Expert Immobilier.

Le 17 juin 1956, lors du Congrès National tenu à Liège, a lieu la 12^e AG de l'UBG.

J'ai aussi découvert, tout récemment dans nos archives, les carnets de notes et les 8 carnets toilés de mon ancien maître de stage, le confrère Franz HEUCHENNE, Secrétaire, résumant avec beaucoup de minutie la vie de notre AGELg et surtout, les résumés fort bien faits, des conférences juridiques ou techniques des orateurs qui se sont succédés de 1951 à 1979. De même, chaque année en février, lors de l'AG statutaire, nous étions abreuvés de son rapport moral qui était littéralement truffé d'anecdotes comme le nombre de convocation envoyée ou le nombre de présences aux réunions, le titre des conférences et leur orateur. Notre autre Confrère Jules DETHIER, lorsqu'il assumait la charge de Secrétaire, a également résumé dans 2 carnets toilés les réunions et la vie de l'Association de 1976 à 1982.

Dans les dernières pages du 10^e carnet, j'ai même constaté que mon écriture de pattes de mouche résumait avec moins de verve l'AG du 11 mars 1982.

Il me semble que, de temps en temps, il serait bon de reproduire certaines conférences dans notre périodique informatique « le Perron Borné », tenu actuellement à bout de bras et de belle façon par notre jeune confrère David SIBRET.

Peut-être que la Commission sur l'Histoire pourrait se pencher là-dessus. Je viens de vous parler du Perron Borné, ce n'est pas la première fois que ce type de périodique existe à l'Association. Déjà de septembre 1956 à janvier 1959, cinq Bulletins de documentation et d'information de l'AGELg avaient été édités mais il semble que ce soit les seuls parus.

En 1953, se tient, à nouveau à Paris, le 8^e Congrès International de la FIG et en 1958 le 9^e Congrès se tient à Delft au Pays-Bas.

Les archives signalent qu'en 1954, on ait fêté à Liège le jubilé des 65 ans d'existence de notre association mais je n'ai pas encore découvert des informations à ce sujet.

Le 28 décembre 1963, un nouveau changement à Bruxelles et, l'UBG de 1945 est dissoute pour être recrée sous la même appellation. Cette *new* UBG regroupe 12 sociétés de géomètres réparties sur le territoire national. Cette recréation résulte de la dissolution, cessation d'activités ou regroupement de petites sociétés. L'AGELg est l'une des douze et l'UBG nouvelle se réaffilie à la FIG.

Nous voici arrivé en 1965 et, du 5 au 7 novembre, Liège accueille le Congrès National. Liège fête aussi son jubilé des 75 ans avec un an de retard. Cela avait permis à notre association jumelle d'Anvers de fêter l'année précédente son 75^e anniversaire. A cette occasion, le Président d'Anvers, le Confrère LECLEF, a remercié notre Président LAMBERT pour ce choix et l'a assuré que « **comme des jumelles, nous sommes et resterons des sociétés sœurs, sœurs de la même famille, la famille des Géomètres** » et lui a remis le cadeau souvenir de la société anversoise. Le grand organisateur de ce Congrès était notre Confrère HEUCHENNE qui, comme à l'accoutumée, n'avait rien laissé au hasard.

C'est aussi à cette époque que le Conseil National d'Administration de l'UBG prend des décisions relatives en matière de dépôt d'Archives. Je me ferai d'ailleurs un malin plaisir d'envoyer la copie de ces décisions au Président de l'OBGE pour que, dans la foulée des excellents rapports entretenus actuellement avec les Archives de l'Etat, on ressorte ces dispositions des oubliettes. En effet, trop d'archives se perdent et il est temps de se ressaisir.

En 1974, la FIG tient son 14^e Congrès International en dehors de l'Europe. C'est en effet Washington qui accueille les congressistes.

1975 voit la tenue d'un Colloque National, dont le thème est la formation continuée. Notre Président Lucien LAMBERT présenta ce colloque sur ce thème, en résumant ce qui se faisait depuis longtemps à Liège pour la formation des membres qui faisaient l'effort d'être présents aux réunions. Le Professeur LEVY d'Anvers et le Confrère français DELBARD, abordèrent le thème du colloque avec brio et donnèrent leurs expériences. Enfin, le Confrère BURETTE donna une note historique sur le géomètre dans la Principauté Episcopale de Liège. Les communications de ces orateurs ont été enregistrées sur bande magnétique et votre serviteur tient cette bande à la disposition de l'Association, si la commission d'histoire ou le bibliothécaire le souhaite. Nous étions ce jour là, au Palais des Congrès, en train de mettre sur rail les prémisses de GeoExpo et des Geoformations.

En 1975, encore il y a des modifications. Notre local habituel du restaurant « La Bécasse », au n° 2 de la rue de Dominicains, est démoli pour faire place à un immeuble de bureaux devant abriter un établissement bancaire. Nous devons trouver un autre local. Apprenant que l'ARAL (Association Royale des Architecte de Liège) a obtenu de la Ville de Liège, un bail pour un local sous le nouveau musée d'Architecture à l'Impasse des Ursulines, nos dirigeants parviennent à conclure un bail avec la Ville pour obtenir un local de l'ancien Relais de Poste reconstruit dans l'Impasse des Ursulines au pied des escaliers de Bueren. Dans cet endroit, nous aurons nos réunions, soit au rez-de-chaussée soit à l'étage supérieur plus feutré du studio Eugène YSAÏE. Ce bail débutant le 1 janvier 1977 pour 9 ans, se termine anticipativement à la demande de la Ville le 1^{er} janvier 1982. Il nous faut trouver une autre local, ce sera le même que celui de l'ARAL jusqu'en 1989. Ensuite le lieu de réunion est un local de l'ULG au 2^e étage, place du Vingt- Août dans le building de la

Mutualité Chrétienne. Cette période est située, de mémoire par notre ancien Président Fabio SALVADOR, vers les années 1989 à 1992.

L'époque un peu noire de notre association, suite à l'intransigeance du Président Gilbert RENIER concernant nos confrères fonctionnaires, date des années 1985 à 1995 environ.

Le nombre de membres a chuté terriblement! En parcourant le livre-journal des trésoriers de 1942 à 1966, j'ai constaté que nous avons eu 204 membres en 1942 (le nombre le plus important trouvé, ce qui est étonnant par temps de guerre), mais 1951 ne comptait que 64 membres pour dépasser les cent membres dans la 2^e moitié des années 1950 et dans les années 60.

Dans les années noires, en 1994, il ne restait plus que 22 membres, 2 émérites et 1 stagiaire. Il n'y avait plus que quelques réunions par an, bref, l'atmosphère était pesante et les membres démotivés. Quelques réunions ont lieu en 1994 et 1995 à l'Hôtel de l'Univers.

En 1996, un jeune et fringant géomètre, du nom de Thierry LOVINFOSSE, arrive avec des idées toutes neuves, venant de la Conférence des Jeunes Géomètres de l'UGEB. Il veut bousculer l'apathie et le négatif qui se passent à Liège. Il organise une conférence-débat où sont invités les Confrères de l'UGEB Francis GABELE et Marcel BULTIAU.

Cela permet de faire entendre un autre discours que celui tout à fait réducteur du Confrère VANDERLINDEN et pour lequel Gilbert RENIER partageait les idées.

Une révolution de Palais a donc lieu, suite à des élections un peu mouvementées, et le Confrère SALVADOR est élu Président, tandis que le Confrère LOVINFOSSE est élu Secrétaire.

Ouf, on a eu chaud ! C'est ainsi que, petit à petit et grâce au dévouement et à l'allant de ses dirigeants et de ses membres, l'AGELg a remonté la pente. La preuve en est que nous avons dépassé la barre des cent membres depuis près d'un an.

Il n'y a pas que l'AGELg qui a eu chaud, l'UBG aussi car si l'AGELg avait suivi la dissidence provoquée par le confrère VANDERLINDEN, je ne sais quels soucis on aurait eu!

Suite à ces remaniements, l'UBG confie l'organisation à Liège du 1^{er} colloque après la révolution (6 décembre 1996). Ce colloque aura pour thème « Les charges du lotissement ». Il s'est déroulé dans les locaux de la Fortis Opéra. Il est clôturé par le Ministre-Président Robert COLLIGNON.

En 2002, nouvelle reconnaissance pour Liège, un Colloque a lieu à la Haute Ecole Provinciale de Jemeppe principalement sur le bornage et, pour récompenser une organisation s'étant distinguée dans la défense des intérêts de la profession de Géomètre-Expert au cours de l'année précédente, notre Président a remis, à Monsieur DE BRONNE, n°1 du Cadastre, la première Borne de Cristal. En effet, la convention, entre l'Administration du Cadastre et les géomètres du secteur privé, venait d'être mise sur pied. Elle est toujours effective aujourd'hui et s'améliore chaque année.

Pour préparer le thème de ce colloque une petite commission avait été constituée pour rédiger et distribuer aux membres la première version du Code de Bonne Pratique du

Bornage. Cette commission était constituée de notre regretté Jacques FOUAT, de Geoffrey GUISSARD, Michel SAUSSEZ et moi-même. Cette version d'environ 25 pages a été encore améliorée par la suite et la commission, qui s'est élargie il y a trois/quatre ans, travaille encore à améliorer ce code.

2003 a vu l'aboutissement de nos efforts, par la protection du Titre de Géomètre-Expert et l'obligation d'une formation continuée qui était une petite révolution et qui était attendue depuis 1965 au moins.

L'histoire plus récente, vous la connaissez pratiquement tous. Après un passage par deux locaux différents de la Chambre Syndicale de la Construction, les réunions normales de 1993 à 1997 et les AG jusqu'en 2003. Pendant les années 1997 à 2002, nous avons les réunions avec conférenciers dans une salle à l'étage du restaurant « Chez Tchanchès et Nanesse » en Outremeuse. Les années 2003 et 2004 nous voient dans les locaux du Golf de Bernalmont.

Par la suite, nous avons migré, pour l'AG de 2004 et ensuite à partir de 2005 pour les AG et toutes les autres réunions, vers les locaux de la Défense à l'ancienne Abbaye de Saint Laurent (ancien hôpital militaire dont j'ai un souvenir ému, d'un séjour d'environ un mois, en tant que blessé) où nous sommes actuellement grâce à l'appui de notre confrère Michel SAUSSEZ.

Lors de la célébration des 115 ans le 25 novembre 2004, nous avons été reçus par Le Gouverneur Michel FORET à l'Hôtel Provincial sous le Haut Patronage de la députation Permanente de la Province de Liège.

Un peu auparavant, en 2003, l'AGELG s'était lancée le défi de fêter les 115 de l'AGELG, en préparant notamment une exposition destinée aux géomètres-experts (Geo-Liège). Une équipe dynamique, sous la houlette de notre consoeur Nathalie SONDAG et du Président de l'époque Albert HANNAY, a retroussé ses manches et a permis de lancer cette aventure le 29 octobre 2004, dans le tout nouveau hall d'exposition du concessionnaire MERCEDES à Alleur. Nous avons même eu droit à la visite princière de notre consoeur la Princesse Claire, accompagnée de son mari le Prince Laurent.

L'aventure continue pour nous tous, les jeunes comme les plus anciens. La preuve, GeoExpo qui a succédé à Géo-Liège, vous invite tous les deux ans en octobre à découvrir les nouveautés qui nous concernent. Alors, on vous attend donc dans neuf jours, cette année c'est le 27 octobre. Ne manquez pas ce RV car comme tous les deux ans, vous y serez accueillis de façon quasi professionnelle par l'équipe des confrères TUSSET et BRUGGEMAN.

Je ne peux que vous exhorter à participer à la vie de notre Association, à présent Royale; vous en retirerez plus que ce que vous donnerez, et les contacts entre confrères seront des plus enrichissants.

Encore bien des points sont à résoudre par nos membres et nos dirigeants. Plus particulièrement, je place en avant : le rétablissement du stage obligatoire, la possibilité de suivre des études en horaires décalés qui soient conforme au Processus de Bologne,

la poursuite du rapprochement avec l'Association Nationale des Géomètres-Experts (ANGE) et l'organisation obligatoire et légale de l'archivage au minimum des plans et documents relatifs à notre monopole.

Pour y arriver, nous avons besoin de vous et des personnes qui sont souvent dans l'ombre, je pense à nos conjoints respectifs.

Qu'il me soit permis de les remercier ici, car ils font preuve de beaucoup de patience et de confiance en nous aidant dans nos travaux.

J'ai cité dans mon exposé les noms d'un certain nombre de consoeur et confrères, j'en ai omis d'autres, soit par oubli (ils me pardonneront, j'en suis sûr), soit volontairement, pour ne pas brusquer leur modestie (ceux-là aussi me pardonneront).

Me voici enfin au bout de mon laïus.

Je sais que la matière est très ardue à écouter et que c'est plutôt un document destiné à être lu, et vous prie de bien vouloir m'excuser de vous avoir abreuvé de toutes ces dates.

Je vous remercie sincèrement de votre attention.

Marcel PONTHER

18 octobre 2011